

AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST POUR QUAND ?

Les mobilisations des salariés depuis le 19 janvier 2023 sur la question des retraites n'ont pas effacé les revendications sur celle des salaires dans un contexte d'explosion des prix de l'énergie (essence, gaz, électricité...) et des produits alimentaires.

Macron et son gouvernement ont présenté dans ce contexte tendu un plan de « revalorisation » pour les personnels de l'Éducation nationale qui, comme tous les fonctionnaires et agents publics connaissent une perte de pouvoir d'achat depuis plus de 20 ans... Et comme prévu, les personnels administratifs, de laboratoire, sociaux et de santé (ATSS), et contractuels sont exclus des annonces alors que de plus en plus voient leur rémunération stagner au niveau du smic ou s'en approcher du fait de l'inflation.

Encore et toujours du mépris.

Mais ne nous méprenons pas ! la pseudo-revalorisation salariale proposée aux enseignants n'agit pas sur leur indice de rémunération, mais sur leurs primes. Primes qui n'entrent pas dans le calcul de la retraite.

Le SPASEEN-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO, a dénoncé le manque de personnels dans notre ministère. Et certaines situations perdurent quoi qu'en pense le ministre. En effet, les personnels ATSS n'ont pas bénéficié de moyens supplémentaires et ce depuis plusieurs années.

Que ce soit dans les services déconcentrés, les CIO, le circonscriptions... les personnels sont débordés. Partout les services sont en tension. Les réformes s'enchaînent, et doivent être mises en œuvre sans moyens supplémentaires. Le manque de personnels administratifs et ITRF est flagrant. Le plan de revalorisation de la carrière des enseignants va encore accroître cette surcharge de travail.

Dans les EPLE, la mise en œuvre d'OPALE, non seulement met en grande difficulté les personnels en services de gestion, mais aussi va permettre à terme la suppression de plusieurs postes dans ces services. Quant à la loi 3 DS, elle place les adjoints gestionnaires sous double tutelle recteurs/collectivités territoriales par le biais de conventions, et n'a d'autres finalités que de casser le statut de fonctionnaire d'État. Les secrétariats de direction et d'élèves sont également débordés.

Le ministère maintient depuis des années les dotations de personnels administratifs dans les académies sans créations, alors que les ministres successifs qualifient même l'Éducation nationale de ministère sous-administré.

Avec FO, les personnels constatent surtout que les traitements de toutes les catégories sont rattrapés par le niveau du SMIC sans qu'aucune mesure indiciaire ne soit mise en œuvre.

Avec FO, les personnels constatent surtout le mépris et l'indifférence permanente opposée par les ministres successifs à leurs revendications.

Avec FO, les personnels constatent surtout que la réponse de notre ministère à la souffrance des personnels, à la limite de l'épuisement collectif, aux personnels d'encadrement dont les surcharges de travail explosent au point de souvent supprimer toute notion de temps de travail puisqu'ils sont désormais sollicités en soirée et le week-end de manière usuelle. C'est la déshumanisation de notre institution !

Avec FO, les personnels contractuels constatent qu'aucun plan de titularisation n'est porté ni accepté par le ministère, les laissant enfermés dans la précarité pour des salaires au rabais depuis des années.

Avec FO, les personnels ne supportent plus le manque de reconnaissance de la part de leur employeur.

Depuis plusieurs années, le SPASEEN-FO dénonce comme pour les enseignants, la dégradation des conditions de travail générée notamment par cette surcharge de travail mais également la perte de sens du travail à accomplir et le manque d'attractivité. Les postes manquent partout.

La politique salariale dans notre administration mais comme dans toute la Fonction publique ne peut plus passer par des vagues de petites revalorisations indemnitaires.

Cette logique conduit à un tassement de plus en plus important des grilles indiciaires qui impacte gravement le niveau des retraites. Dans de nombreuses filières (administrative, technique, ...), le régime indemnitaire peut atteindre jusqu'à 50 % du traitement indiciaire !

Le SPASEEN-FO continue de demander de vraies mesures pour les personnels autour trois axes : recrutement massif pour répondre aux besoins, la reconnaissance du travail en requalifiant massivement les postes de C en B et de B en A, et une augmentation immédiate de tous les personnels par le retravail des grilles indiciaires en prenant en compte les pertes subies depuis 2000.

Enfin, le SPASEEN-FO poursuit sa demande d'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, de la loi 3 DS et de la réforme des retraites.

Depuis le 01/05/2023, l'indice minimal de traitement des fonctionnaires est à 361, soit 3€ de plus que le smic.

Le SMIC rattrape les plus bas salaires :

1 ^{er} grade ADJAENES, 8 échelons sous le SMIC !
2 ^{ème} grade, celui des recrutements par concours, 5 échelons !
3 ^{ème} grade, 1 échelon !
1 ^{er} grade SAENES, 2 échelons sous le SMIC !

Le tassement des grilles encore plus important :

Il faudra 12 ans d'ancienneté dans le 1 ^{er} grade d'ADJAENES pour gagner 13€ de plus que le SMIC !
5 ans dans le 2 ^{ème} grade pour 23€, soit 1.32% de plus que le SMIC !
Le 1 ^{er} échelon de SAENES classe supérieur, recrutement à BAC +2, est à 13€ de plus que le SMIC !
Un attaché commence sa carrière à 8.26 % au-dessus du SMIC contre plus de 75 % dans les années 1980 !

C'est l'écrasement des grilles !



Se syndiquer

Se rendre sur notre site : <https://spaseenfo.fr>

Prendre contact

Tél. 01.56.93.22.93 / spaseen@fo-fnecfp.fr
6-8, rue Gaston Lauriau - 93513. Montreuil cedex

